



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 70369

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales lui indiquer s'il envisage afin de rendre des mécanismes d'intéressement (qui sont exonérés de charges sociales plus attractifs pour les petites et moyennes entreprises, de permettre d'une part, pour les PME entre 50 et 250 salariés, de choisir librement entre la mise en place d'un système d'intéressement ou le dispositif légal de participation et, d'autre part, de signer un accord d'intéressement pour une durée d'un an (et non pas de trois ans comme actuellement). Ces mesures permettraient de revaloriser le travail et donner la priorité à la création d'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70369

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2005, page 7015